

Alarme

Informations pour les sapeurs-pompiers (RM)

Version	Date	Remarques / Genre de modification
1.0	28.10.2016	Document de base intitulé «WinFAP – eAlarm, Mode d'emploi pour sapeurs-pompiers»
1.1	10.11.2016	Révision complète du document de base avec modifications fondamentales
1.2	12.04.2019	Révision complète, ajouts et changement du titre du document en «Alarme: Informations pour les sapeurs-pompiers (MUF)»
1.3	30.07.2019	Révision de détail

Table des matières

1	Introduction WinFAP ⇔ eAlarm (Alarme)	3
2	Gestion des données des participants dans WinFAP	3
2.1	Données de base	3
2.2	Fonctions	3
3	Moyen d'alarme	3
3.1	Voice	3
3.1.1	Téléphones mobiles	3
3.1.2	Téléphones fixes	4
3.1.3	Récepteurs d'appels radio	4
3.2	Texte d'alarme	4
3.2.1	E-mail	4
3.2.2	SMS (téléphone mobile)	5
3.2.3	GEO-SMS	5
3.2.4	Pagers d'appel individuel	5
3.2.5	Pagers d'appel de groupe	5
3.2.6	Appareil de conduite au but (ex. FDM3/DiCal-RED)	6
3.2.7	eAlarm-Push (interface Web)	6
3.3	Données d'intervention GEO – Attention précision!	6
4	Fiche d'alarme et moyens auxiliaires d'engagement (SMS d'information, protocole d'alarme)	7
4.1	Fiche d'alarme	7
4.2	Moyens auxiliaires de suivi d'engagement (SMS d'information et protocole d'alarme)	7
4.2.1	SMS d'information	7
4.2.2	Protocole d'alarme	7
5	Groupes d'alarme	8
5.1	Information concernant le groupe de compétences	8
5.2	Nombre minimum/maximum de participants par groupe	8
5.3	Plans d'engagement des groupes d'alarme	8
5.4	Alarme de secours	9
6	Répartition des groupes en modèles d'alarme	9
7	Transfert de données	9
8	Réorganisation du plan d'alarme par phase/Fusions	9
8.1	Réorganisation du plan d'alarme par phase	9
8.2	Renforcement de la collaboration ou fusion avec une autre organisation	9
9	Annexes	10
9.1	Annexe 1: Plan d'alarme par phase ⇔ La version actuelle est disponible sur la page Internet www.police.be.ch/alarme .	10
9.2	Annexe 2: Exemple Alarmsheet	11
9.3	Annexe 3: Protocole d'alarme	12
9.4	Annexe 4: Protocole de conférence	14
10	Exemple d'informations d'alarme pour vos MdSP	15
11	Aide	16

1 Introduction WinFAP ⇔ eAlarm (Alarme)

Le présent document destiné aux responsables des mutations présente les divers moyens d'alarme et en explique l'utilisation. Des renvois à des informations plus détaillées concernant l'utilisation figurent au chapitre Aide du présent document.

2 Gestion des données des participants dans WinFAP

2.1 Données de base

Les zones suivantes des données de base sont obligatoires:

- Nom
- Prénom
- Moyen d'alarme



Il est essentiel de respecter les formats des numéros d'appel des moyens d'alarme.
Ex.: +4131..., +4179..., 0041..., 031..., 079...

2.2 Fonctions

Les fonctions ci-dessous doivent obligatoirement être définies pour l'alarme:

- Commandant (cdt)
- Vice-commandant (vice-cdt)
- Responsables des mutations (MUF)



Seules les fonctions cantonales officielles sont enregistrées. Autrement dit, les fonctions homonymes propres aux organisations ne sont pas enregistrées dans le système d'alarme de la POCA.



Voir marche à suivre «Saisie de fonctions dans WinFAP» sur le site Internet de la Police cantonale bernoise.

3 Moyen d'alarme

3.1 Voice



En vertu de l'**article 13, alinéa 1 des Instructions concernant les sapeurs-pompiers (ISP)**, le commandement et les membres des éléments de première intervention sont mobilisés au moyen de deux appareils terminaux techniquement indépendants.

Le terme «Voice» englobe tous les appels vocaux sur des raccordements fixes, mobiles et appareils de réception à distance.



Veuillez consulter à ce propos l'aide-mémoire «AM 501 Appel d'alarme par serveurs vocaux» de l'AIB.

3.1.1 Téléphones mobiles

Si un participant doit recevoir les messages d'alarme sur son téléphone mobile, cocher la case «Moyen d'alarme» à côté du numéro du téléphone mobile. Plusieurs numéros de téléphone mobile et d'appareils de réception d'alarmes peuvent être saisis et définis pour chaque participant.



Les appels vocaux sur téléphones mobiles ne sont pas accompagnés automatiquement d'un SMS contenant les informations relatives aux alarmes.

3.1.2 Téléphones fixes

Si un participant doit recevoir les messages d'alarme sur son téléphone fixe, cocher la case «Moyen d'alarme» à côté du numéro du téléphone fixe. Plusieurs numéros de téléphone fixe, parmi lesquels celui sur lequel l'alarme doit être transmise, peuvent être saisis et définis pour chaque participant.

3.1.3 Récepteurs d'appels radio

Un récepteur d'appels radio est un appareil portable de la taille d'un pager qui lit le texte de l'alarme à haute voix.



Voir marche à suivre «Message radio saisie dans WinFAP» sur le site Internet de la Police cantonale bernoise.



3.2 Texte d'alarme

Les éléments standards des messages texte sont les suivants:

[Cas + niveau] [Mot-clé intervention] [Lieu, adresse] [Indications complémentaires concernant le lieu] [Concerne]

Facultatif pour AA [information concernant l'objet, numéro alarmNET]

Le nombre de signes des messages pager et SMS étant limité, le texte des alarmes transmises par ces deux moyens d'alarme est abrégé, autrement dit remplacé par des lettres et des chiffres.

Exemple:

Cas A = «Incendie»

Niveau 1 = «petit»

A1 signifie donc «Petit incendie»

		Incendies	Éléments naturels	Assistance/soutien	Hydrocarbures/gaz	ABC	SR	Sauvetage d'animaux
Niveau	Cas⇒	A	B	C	D	E	F	G
1	Petit	A1 PL	B1 PL	C1 PL	D1 PL	E1 PL + CR SPÉC	F1 PL + CR SPÉC B	G1 PL
2	Moyen	A2 PL + VNE	B2 PL	C2 PL	D2 PL + CR SPÉC	E2 PL + CR SPÉC	F2 PL + CR SPÉC B + CR SPÉC A	G2 PL + CR SPÉC
3	Grand	A3 PL + VNE + GVM	B3 PL	C3 PL	D3 PL + CR SPÉC	E3 PL + CR SPÉC	F3 PL + CR SPÉC B + CR SPÉC A	

Sur les moyens d'alarme vocaux, le cas et le niveau sont lus à haute voix et en totalité. Exemple: A2 = «Incendie moyen»



Plan d'alarme par phase, voir annexe 1. La version actuelle est disponible sur la page Internet www.police.be.ch/alarme.

Les alarmes qui ne sont pas déclenchées selon le plan d'alarme par phase contiennent le numéro de groupe ou la désignation du modèle d'alarme. Exemple: AA pour Alarme automatique.

3.2.1 E-mail

L'e-mail n'est pas un moyen d'alarme. Il est donc expressément déconseillé de le définir comme tel.

3.2.2 SMS (téléphone mobile)

Les SMS contenant un message d'alarme doivent être saisis séparément dans WinFAP. Exemple:

A3, Teste, Timbuktu, Rue central 15, incendie dans le parking souterrain

Il est possible d'envoyer uniquement des SMS sans appels vocaux. Les participants qui doivent recevoir les alarmes d'un groupe uniquement par SMS doivent être enregistrés deux fois dans WinFAP et attribués au groupe concerné.



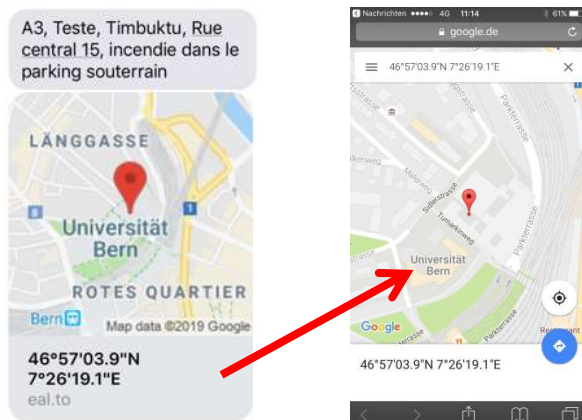
Pour assurer la redondance prescrite dans l'article 13 des Instructions concernant les sapeurs-pompiers (ISP), il ne suffit pas d'abonner les participants aux messages vocaux sur appareils mobiles et aux SMS. La redondance n'est garantie que si deux appareils indépendants sont enregistrés.



Veuillez consulter à ce propos l'aide-mémoire «AM 502 Alarme par SMS» de l'AIB.

3.2.3 GEO-SMS

Les GEO-SMS contiennent le texte de l'alarme ainsi que les coordonnées géographiques du lieu de l'événement et un lien vers l'app de navigation (diffère selon le fournisseur de téléphone mobile).



Le moyen d'alarme GEO-SMS n'est recommandé que pour les responsables d'intervention. Autrement dit, il n'est pas destiné à tous les MdSP.



Nous vous renvoyons au point 3.3. «Données d'intervention GEO – Attention précision!».

3.2.4 Pagers d'appel individuel

Les pagers d'appel individuel doivent être attribués à un participant et définis comme moyens d'alarme.

3.2.5 Pagers d'appel de groupe

Pour modifier ou saisir un pager d'appel de groupe, s'adresser au Service spécialisé Alarme.



3.2.6 Appareil de conduite au but (ex. FDM3/DiCal-RED)

Les systèmes de radio (FDM3, DiCal-RED, etc.) permettent de recevoir des coordonnées géographiques pour le guidage vers le lieu de l'intervention ainsi que des informations la concernant (texte). Actuellement, la société Swissphone est la seule à proposer ce type d'appareils.



Des informations plus détaillées concernant les appareils DiCal sont disponibles sur la page Internet www.police.be.ch/alarme.



Voir mode d'emploi «Pager pour appareil de conduite au but saisie dans WinFAP» sur le site Internet de la Police cantonale bernoise.

3.2.7 eAlarm-Push (interface Web)

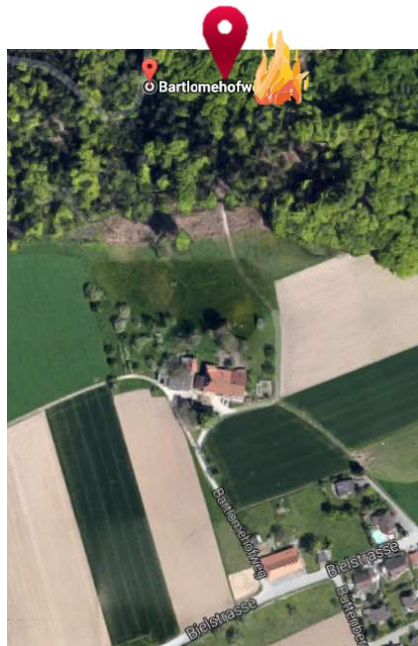
eAlarm-Push permet de transmettre des données d'alarme à divers systèmes d'intervention par l'intermédiaire d'une interface Web.



Pour obtenir une connexion à l'interface Web, veuillez vous adresser au Service spécialisé Alarme.

3.3 Données d'intervention GEO – Attention précision!

La précision des données d'intervention GEO dépend de celle des informations que l'auteur de l'alarme communique à l'opérateur d'engagement. Des différences sont possibles. Exemple:



Le texte de l'alarme fait foi!

La Police cantonale bernoise **décline toute responsabilité** pour le cas où des sapeurs-pompiers ne parvenaient pas sur le lieu d'intervention en raison de l'imprécision des coordonnées géographiques.

4 Fiche d'alarme et moyens auxiliaires d'engagement (SMS d'information, protocole d'alarme)

Les moyens auxiliaires d'engagement ci-après englobent l'ensemble de l'organisation. Cela signifie que les alarmes les concernant sont envoyées à tous leurs abonnés **chaque fois** qu'une unité de votre organisation est alarmée.

Il est techniquement impossible de limiter l'envoi à certaines alarmes seulement.

Exemple: la fiche d'alarme est envoyée au participant technique «Dépôt des sapeurs-pompiers» non pas uniquement en cas d'alarme SP-PC, mais pour toutes les alarmes destinées à votre organisation.



Tous les moyens auxiliaires d'engagement tels que les fiches d'alarme, les SMS d'information et les procès-verbaux d'alarme sont destinés uniquement aux responsables d'intervention, aux services administratifs (communes, etc.) et aux participants techniques enregistrés. Autrement dit, ils ne sont pas destinés à tous les MdSP.

4.1 Fiche d'alarme

La fiche d'alarme est envoyée avec l'alarme sur le réseau fixe, le réseau mobile, par SMS ou sur les pagers d'appel de groupe. Elle regroupe sur une seule page toutes les données d'intervention et les unités alarmées connues au moment de l'alarme.

Une adresse e-mail est nécessaire pour recevoir des fiches d'alarme.



Exemple de fiche d'alarme, voir annexe 2.

4.2 Moyens auxiliaires de suivi d'engagement (SMS d'information et protocole d'alarme)

Les moyens auxiliaires de suivi d'engagement ci-dessous sont envoyés environ 3 minutes après le déclenchement de l'alarme.

4.2.1 SMS d'information

Le SMS d'information indique au responsable d'intervention le modèle et/ou le groupe d'alarme concerné et le nombre de MdSP ayant quittancé l'intervention. Exemple de SMS d'information:

Muster gross
Brand-20190327-111228
oui: 3
non: 2
non valable: 0
Envoyé: 1
Erreur d'envoi: 0
Non quittancé: 3
Non-atteints: 0

L'abonnement aux SMS d'information n'est utile que si votre organisation exige que les MdSP quittancent les alarmes. Dans le cas contraire, le Service spécialisé Alarme recommande de ne pas s'abonner à ce service.

4.2.2 Protocole d'alarme

Le protocole d'alarme indique la date et l'heure de l'alarme, les groupes d'alarme mobilisés et la manière dont chaque MdSP a quittancé son départ en intervention. Il mentionne également les moyens d'alarme hors service.

Les responsables d'intervention abonnés aux procès-verbaux d'alarme dans WinFAP reçoivent un protocole de conférence après chaque conférence. Ce protocole est différent du protocole d'alarme.



Exemple de protocole d'alarme, voir annexe 3.



Exemple de protocole de conférence, voir annexe 4.

5 Groupes d'alarme

Dans WinFAP, les responsables des mutations ne voient que les groupes d'alarme créés par le Service spécialisé Alarme. Les structures de groupe ne peuvent pas être modifiées dans WinFAP.



Pour la création, la modification ou la suppression de groupes, s'adresser au Service spécialisé Alarme.

5.1 Information concernant le groupe de compétences

L'«Information concernant le groupe de compétences» est un groupe administratif créé lorsque des participants techniques comme les pagers d'appel de groupe, les récepteurs d'appels radio ou les systèmes de radio doivent être alarmés également en cas de conférence. L'«Information concernant le groupe de compétences» est déclenchée en tant qu'alarme directe parallèlement à la conférence.



Les autres MdSP (nous recommandons expressément la limitation aux responsables d'intervention) enregistrés dans l'«Information concernant le groupe de compétences» reçoivent le message d'alarme en tant qu'alarme directe en même temps que le groupe de conférence. Toutefois, ces participants ne reçoivent pas d'informations issues de la conférence.

En cas de conférence, un SMS d'information est envoyé en plus du protocole d'alarme destiné à l'«Information concernant le groupe de compétences».



Informations relatives aux pagers d'appel de groupe, voir point 3.2.5. Moyen «Pagers d'appel de groupe».

5.2 Nombre minimum/maximum de participants par groupe

Le nombre de participants des groupes est réglementé comme suit:

- Groupe de compétences Minimum 4
- Alarme directe Minimum 10

Les groupes particuliers tels que bûcherons, électriciens, autorités communales peuvent comprendre un nombre inférieur de participants.

Le groupe de compétences ne doit comprendre que des participants (MdSP) prêts à **prendre des décisions et habilités à le faire**. L'opérateur d'engagement doit attribuer la mission le plus rapidement possible et au besoin alarmer d'autres unités, ce qui requiert des participants une grande discipline de communication.



Pour tout changement du nombre minimum/maximum de participants, s'adresser au Service spécialisé Alarme.

5.3 Plans d'engagement des groupes d'alarme

Les possibilités suivantes (exemples) sont disponibles:

- Jour et nuit
- Fin de semaine
- Semaines/Mois pairs et impairs



Seul le Service spécialisé Alarme peut créer et modifier les plans d'engagement. Il faut donc s'adresser à ce service pour tout ce qui concerne les plans d'engagement.

5.4 Alarme de secours

En cas de défaillance du système d'alarme normal de la police cantonale, votre organisation est alarmée via l'alarme de secours. Le groupe Alarme de secours a été créé spécialement à cet effet. Il doit comprendre au moins 25 MdSP. L'alarme de secours n'alarme que les sapeurs-pompiers locaux, autrement dit ni les centres d'intervention spéciaux ni les corps de sapeurs-pompiers voisins.

N.B.: le numéro d'expéditeur de l'alarme de secours est différent.



Veuillez consulter à ce propos l'aide-mémoire «AM 505 Alarme de secours» de l'AIB.

6 Répartition des groupes en modèles d'alarme

Les groupes d'alarme définis dans WinFAP sont répartis en modèles d'alarme dans le système d'alarme de la POCA.



Seul le Service spécialisé Alarme peut modifier les modèles d'alarme. Il faut donc s'adresser à lui en cas de besoin.

7 Transfert de données



Avant de procéder aux mutations, il faut **actualiser** le système d'alarme et, une fois les mutations effectuées, **transmettre** la planification au centre des opérations d'alarme. Les données peuvent être transmises plusieurs fois par jour.

Le transfert de données entre WinFAP et eAlarm a lieu quotidiennement. Nous recommandons de procéder aux actualisations et mutations dans le système d'alarme et de les transmettre au centre des opérations d'alarme entre 9 et 24.

WinFAP détient l'autorité sur les données des participants. Les responsables des mutations ne peuvent effectuer des mutations de participants et de moyens d'alarme que dans WinFAP.

8 Réorganisation du plan d'alarme par phase/Fusions

8.1 Réorganisation du plan d'alarme par phase

Pour les réorganisations du plan d'alarme par phases de votre organisation, adressez-vous au Service spécialisé Alarme.

8.2 Renforcement de la collaboration ou fusion avec une autre organisation

En cas de renforcement de la collaboration ou de fusion futurs avec une autre organisation, veuillez vous adresser suffisamment à l'avance (6 mois) au Service spécialisé Alarme. Les travaux nécessaires doivent en effet être définis, planifiés et coordonnés. Le Service spécialisé Alarme vous soutient dans le cadre de ces projets.



Les migrations de données dans WinFAP sont coordonnées par l'AIB et le Service spécialisé Alarme. L'Inspectorat des sapeurs-pompiers et le Service spécialisé Alarme doivent être contactés avant CodX.

9 Annexes

9.1 Annexe 1: Plan d'alarme par phase ⇒ La version actuelle est disponible sur la page Internet www.police.be.ch/alarme.

Police cantonale bernoise

Service spécialisé Alarme



POLICE

Première convocation

	Incendies	Éléments naturels	Assistance/soutien	Hydrocarbures/gaz	ABC	Sauv. pers. en cas d'acc./SR	Sauvetage d'animaux	
	Fumée, Feu, incendie	Eau, Tempête, intempéries, Grêle, Neige	Sauvetage	Hydrocarbures liquides UN-NR. 1202, 1203, ...	Matières dangereuses atomiques/radioactives, biologiques, chimiques, demander le genre de matière	Circulation / accidents de travail (Zone de danger chemin de fer = Mesure FELS-Chemin de fer)		
0	Groupe de compétence (conférence)	Aide au corps voisin Contrôle après impact de la foudre (sans incendie) Contrôle après incendie (éteint) Indéterminé/pas clair Soutien si pas prévu dans un dispo Tas de foin en surchauffe	Aide au corps voisin Indéterminé / pas clair Soutien si pas prévu dans un dispo Hydrante fuit	Aide au corps voisin Indéterminé / pas clair Soutien si pas prévu dans un dispo	Aide au corps voisin Indéterminé / pas clair Soutien si pas prévu dans un dispo	Aide au corps voisin Indéterminé / pas clair Soutien si pas prévu dans un dispo	Aide au corps voisin Indéterminé / pas clair Soutien si pas prévu dans un dispo	
	A	B	C	D	E	F	G	
1	Petit	Arbre Bateau Bermie Blème/goudron Cabane de jardin Champ / de broussaille Chaudière à mazout Conteneur Corbeille à papier Couronne de l'Avent Cyclomoteur/moto dans/contre un bâtiment Cyclomoteur/moto en plein air Feu couvant Feu de cheminée Gaz Grill Hotte d'aération Installation électrique/câbles Machine en plein air Mât électrique Pile de bois Poubelle Silo Substance liquide Transformateur Végétation (surface, forêt, ...) Véhicule en plein air WC	Amas de neige (arbre) Amas de neige (toiture) Arbre tombé Arbre tombé avec perturbation du trafic Avalanche Débordement d'un cours d'eau Débordement d'un plan d'eau Dégâts dus à la grêle Dégâts dus à la tempête Glissement de terrain (coulée de boue) Hautes-eaux Inondation dans un bâtiment Obstruction de l'écoulement sous un pont Reflex de canalisation Rupture d'une digue	Ascenseur; personne bloquée dans un ascenseur Action de recherche Assistance aux services de sauvetage Assistance et soutien pour des tiers Déviation du trafic Éclairage Éclairage d'un lieu d'accident Léviée de corps Ouverture de porte Récupération d'un véhicule Rétablissement d'un lieu d'intervention Rupture d'une conduite d'eau (sous pression) Rupture d'une conduite de canalisation Sauvetage en altitude / en profondeur Sécurisation d'un lieu d'intervention Sécurisation d'un véhicule Appel secours Polyzom SP	Débordement citerne à mazout remplissage Eau potable polluée par des hydrocarbures Écoulement d'huile hydraulique Hydrocarbures dans l'eau (pas cours d'eau/lac) Hydrocarbures sur la chaussée Odeur d'hydrocarbures Perte d'hydrocarbures d'une voiture/moto Bouteille de gaz propane/butane (Camping) Fuite bouteille de gaz de soudure Événement gaz Odeur de gaz En cas de doute, hydrocarbures => ABC	Eau potable polluée par des produits chimiques Accident dans un laboratoire (ABC) Acide sulfurique (batterie de véhicule) Radioactivité (atome) Suspicion/menaces ABC Odeur indéterminée Odeur nauséabonde Accident chimique bagatelle (> 1 litre, pas d'incendie, pas de personne) En cas de doute, hydrocarbures => ABC Produit dangereux indéterminé	En principe toujours avec personne (blessée) dans un véhicule AC avec 1 personne «coincée» 2-4 blessés (sans coincé, pas obligatoirement dans véhicule) Sauvetage de personne en terrain d'accès difficile Accident de travail Personne empalée Coïncé = synonyme pour: Occupants ne peuvent quitter le véhicule par leurs propres moyens / ne peuvent pas être extraits sans autre du véhicule	Insectes (si PCF pas atteint) Petit animal Petit animal sur un arbre Reptile
2	Moyen	Inondation de plusieurs bâtiments «Événement naturel majeur» pour la CER poca	Sauvetage en silo	Camion/car perd du carburant Débordement citerne au remplissage (station-service) Fuite d'une citerne Hydrocarbures dans canalisation Hydrocarbures dans cours d'eau, lac Hydrocarbures s'infiltrant dans le sol Fuite de gaz dans un immeuble	AC avec matières dangereuses Accident avec amonique Accident avec de l'acide Accident avec du chlore Accident chimique standard (pas petit/grand) Accident industriel (ABC) Événement ABC avec personnes blessées Fuite de matières dangereuses Fuite transport/stockage ABC (réservoir) Matières dangereuses biologiques Matières dangereuses médicales Personne brûlée par produit acide	En principe toujours avec personne (blessée) dans un véhicule Camion, minibus, autocar impliqués dans la collision Trolleybus, tram impliqués dans la collision AC avec 2 ou plus de personnes coincées dans véhicule) 5-9 blessés (sans coincé, pas obligatoirement dans véhicule) Chute d'avion AC avec chemin de fer (personne coincée) => en sus engagement sur voie ferrée? Funiculaire Téléphérique, télécabines Train de chantier, train de mine	Sauvetage de gros animaux: - fosse à purin - cours d'eau/lac/étang (Aviser police du lac en sus) Animal en fuite zoologique Gros animal en situation délicate Définition «gros animaux»: - chevaux, ânes, mulets, bardots - vaches, génisses, vaches, taureaux (boeufs) - bœufs, alpagas - porcs - moutons, chèvres ... ainsi que les jeunes animaux et les formes naines (p. ex. chèvre naine)	
3	Grand	Abri protection civile (occupé) Bâtiment industriel École Ferme Garage (atelier) Grange à foin Halle de stationnement / garage souterrain Home Hôpital Hôtel Local commercial/magasin Prison/pénitencier Restaurant 10 ou plus – personnes blessées ou mortes	Tremblement de terre 10 ou plus – personnes blessées ou mortes	10 ou plus – personnes blessées ou mortes	10 ou plus – personnes blessées ou mortes Conduite de gaz de transit fuit	10 ou plus – personnes blessées ou mortes Dirty-Bomb Attentat	10 ou plus – personnes blessées ou mortes	

9.2 Annexe 2: Exemple Alarmsheet

Kantonspolizei Bern		Alarmsheet
Heure d'alarme:	31.07.2019 10:41	N° d'unité: 31.07.2019-4024
Annonce d'alarme:	A2, incendie, Paris-Testort; Rue de la Pierre, 99, 2^{ème} étage, cuisine	
Objet de l'alarme:	Données du système de coordination	
Lieu de l'événement:	Paris-Testort; Rue de la Pierre, 99	
En plus du lieu:	2 ^{ème} étage, cuisine	
coordonnées:	47.13910 N, 7.24574 E	Commune: Paris-Testgemeinde
		
dispositif:	A2	Coordonnées + section de carte
Groupes alarmés:	Organisation et unités alarmées TEST FW PARIS Test FW Paris (SJB F)	
Appelant:	Muster Hans	
Tel. Abo: 0213456789	Tel. P:	Tel. G:
Indications de l'abonné:	Auteur	

9.3 Annexe 3: Protocole d'alarme



Protocole d'alarme

Nom de l'alarme **Test FW Paris petit incendie-20190212-182429**

Créée le 12.02.2019 / 18:24:29 de User SOAP1, (Mitbenutzer)

Démarré 12.02.2019 / 18:24:29

Terminé 12.02.2019 / 18:27:02 de User SOAP1, (Mitbenutzer)

Terminés 12.02.2019 / 18:27:33

Numéro de l'expéditeur - SMS: 0792527632

Numéro de l'expéditeur- Appel vocal: 0313321768

Groupes alarmés

Test FW SJB (F) 2/2

Texte d'alarme

FR A1, Essai d'alarme, Paris-Testort;Rue de la Pierre,99, Teste bureau français Paris, 123 452

Options d'alarme

Moyens d'alarme SMS: Mobile Privat1, SMS: Mobile Privat2, SMS: Mobile Privat3, Appel vocal: Mobile Privat1, Appel vocal: Mobile Privat2, Appel vocal: Mobile Privat3, Appel vocal: Fixnetz Privat1, Appel vocal: Fixnetz Privat2, Appel vocal: Fixnetz Privat3, Appel vocal: Fixnetz Privat4, Pager: TPS1, Pager: TPS2, Courriel: Mail Privat1, Courriel: Mail Privat2, Funkruf SMT: Funkrufempfänger, Pager: GEO, SMS: GEO1, SMS: GEO2, SMS: GEO3, Appel vocal: ZS Fixnetz Geschäft, Appel vocal: ZS Voice Prio Mobile1, Appel vocal: ZS Voice Prio Mobile2, Appel vocal: ZS Voice Prio Mobile3, SMS: ZS Voice Prio Mobile1, SMS: ZS Voice Prio Mobile2, SMS: ZS Voice Prio Mobile3

SMS Standard

VoicePrio Basic classe 3

Escalade 0

Destinataire du protocole 1, 41795419802
alarmierung@police.be.ch, rez.sjb@police.be.ch, alarmierung@police.be.ch

Résumé

✓ oui:	0	
✗ non:	0	
? non valable:	0	
✓ Envoyé:	0	
✗ Erreur d'envoi:	0	
➡ Non quittancé:	2	
! non-atteints:	0	

Quittancé 0% Non quittancé 100% non-atteints 0%

Réel /Théorique Groupe

Statuts participant(s)	Quittance

Swisscom (Suisse) SA, Alarming Services, Case postale, CH-3050 Berne
www.swisscom.com/earm



eAlarm emergency
 Pages 1 de 2
 12.02.2019 / 18:28:04

**Protocole d'alarme****0/2 Test FW SJB (F)**

- Test Tn Hamburg D/Paris F, Fixnet, SJB
- Test Tn Hamburg D/Paris F, Mobile, SJB

Résumé du trafic d'envois

Quantité SMSprio:	0	Quantité de SMS:	1
Nombre de pagers de groupe:	0	Nombre de pagers individuels:	0
Nombre de eMail:	0	Nombre de page Fax A4:	0
Minutes d'appels MOBILE national:	1:10	Minutes d'appels fixe national:	0:30

Résumé des moyens erronés**Aucun moyen erroné**

9.4 Annexe 4: Protocole de conférence



Protocole de conférence

Nom de la conférence **Test FW Paris - Kompetenzgruppe-20190311-100925-conf**
Créée le 11.03.2019 10:09:25 inconnu
Démarré 11.03.2019 10:09:25 de (Mitbenutzer) , User SOAP1
Terminés 11.03.2019 10:10:30 du système
Description
Numéro de l'expéditeur 0313321768

Options de conférence
 Déclencheur dans la conférence non
 'First responder' non
 Son propre numéro comme numéro d'appelant non

Participants de la conférence

Statut du participant	participant(s)	Moyen	Résultat	It 1	It 2	It 3	Durée
	41323248508	Fixnet	national	10:09:25	10:09:27	00:00:00	00:00:00
	Test Tn Hamburg D/Paris F, Fixnet, SJB	Fixnet	national	10:09:25	10:09:25	10:10:16	00:00:51
	Test Tn Hamburg D/Paris F, Mobile, SJB	Mobile	national	10:09:25	10:09:25	00:00:00	00:00:00

Légende  Atteint (participe)  Faute temporaire
  Atteint (ne participe pas)  Erreur finale  non-atteints

Horodatage
 It1 Heure de déclenchement
 It2 Début de la liaison, resp. horodatage de la faute
 It3 Fin de la liaison

Résumé du trafic d'envois

Minutes d'appels MOBILE national:	0:00	Minutes d'appels fixe national:	1:00
Minutes d'appels MOBILE global A:	0:00	Minutes d'appels Fixe global A:	0:00
Minutes d'appels MOBILE global B:	0:00	Minutes d'appels Fixe international B:	0:00

Résumé des moyens erronés
 Aucun moyen erroné

Swisscom (Suisse) SA, Alarming Services, Case postale, CH-3050 Berne
www.swisscom.com/vealarm



eAlarm emergency
Pages 1 de 1
11.03.2019 / 10:11:20

10 Exemple d'informations d'alarme pour vos MdSP

Le Service spécialisé Alarme recommande de remettre aux MdSP, notamment aux nouveaux arrivants, un aide-mémoire relatif aux principales informations d'alarme.

1. Principe

Lorsqu'un MdSP reçoit une alarme, cela signifie pour lui ⇒ **Départ en intervention.**

2. Mémorisation des numéros d'alarme

Il est recommandé de mémoriser les numéros p. ex. sous «Alarme sapeurs-pompiers» et de leur attribuer une autre sonnerie que les appels normaux.

Participants «Alarme sapeurs-pompiers»

031 332 17 68 Numéro qui envoie les appels d'alarme sur les moyens vocaux téléphone mobile et fixe. Ce numéro ne peut pas être rappelé.

079 252 76 32 Numéro qui envoie les SMS d'alarme.

Participant «Alarme de secours sapeurs-pompiers»

0800 800 869 Numéro qui envoie les alarmes de secours en cas de défaillance du système d'alarme normal de la police cantonale. Le Service spécialisé Alarme recommande de mémoriser ce numéro sous «Alarme de secours sapeurs-pompiers». Ce numéro ne peut pas être rappelé.

Des aide-mémoire détaillant la procédure à suivre en cas d'alarme sont disponibles sur le site Internet de l'AIB.

3. Quittancement des alarmes

Les MdSP ne doivent quittancer les alarmes (Voice ou SMS) qu'une seule fois:

Voice

1. Ecouter le message d'alarme, qui commence par deux coups de sirène.
2. Appuyer sur la **touche 1** pour confirmer le départ en intervention.
3. Appuyer sur la **touche 2** pour signaler que le message a été refusé et que le MdSP ne part pas en intervention.
4. Appuyer sur le **touche 3** pour réécouter le texte de l'alarme.

SMS d'alarme 1. Confirmer le départ en intervention en appuyant sur o (pour oui) ou sur **1**.

2. Appuyer sur n (pour non) ou sur **2** pour refuser le départ en intervention.

Le logiciel accepte indifféremment les minuscules et les majuscules.

4. Tests d'alarme

Un test d'alarme a lieu 3 fois par an pour chaque corps de sapeurs-pompiers. Début octobre, les dates de ces tests sont publiées pour l'année suivante sur le site Internet de la Police cantonale bernoise www.police.be.ch/alarme. Vous avez également la possibilité de les indiquer dans votre programme d'exercices.

Ces informations ne sont pas exhaustives et peuvent être adaptées ou complétées pour votre organisation.

11 Aide

En ce qui concerne les mutations relatives aux alarmes dans WinFAP, nous vous renvoyons aux marches à suivre disponibles sur la page Internet du Service spécialisé Alarme de la Police cantonale bernoise, à la documentation publiée sur la page Internet de l'Assurance immobilière Berne (AIB) et à l'aide en ligne de WinFAP.

Documentation et eLearning AIB

Voir page Internet de l'AIB – www.gvb.ch

Modes d'emploi du Service spécialisé Alarme

Voir page Internet du Service spécialisé Alarme – www.police.be.ch/alarme

Contact Service spécialisé Alarme

E-mail alarmierung@police.be.ch

+41 31 638 66 66